

L'abondance frugale base d'une nouvelle solidarité

Sortir des effets tragiques de la crise mondiale actuelle impose de « rompre le pacte faustien avec le marché » et de redonner du sens aux échanges humains, en créant du collectif et en forgeant « des concepts nouveaux et rassembleurs ». Pour entreprendre cette démarche, Jean-Baptiste de Foucauld, propose une posture morale, « l'abondance frugale », pour « remettre l'économie à sa place, c'est-à-dire... au service du développement personnel de chacun, solidaire du développement de tous et de la société dans son ensemble ». Cette frugalité n'est pas tristesse et privation mais modération et justice. Elle nous renvoie à une jouissance solidaire d'un monde dont nous avons à transmettre l'usufruit.

Pour Jean-Baptiste de Foucauld, la crise que nous vivons est un symptôme de la démesure des hommes. Elle marque l'échec de l'individualisme autoréférencé et la fin de l'illusion en un pilotage du progrès régulé par des mécanismes automatiques. Déniant le rôle clé de la répartition⁽¹⁾, les sociétés de 2010 ont pensé s'affranchir des règles et ont perdu le sens. Cette crise peut toutefois constituer l'occasion d'une mutation voire d'une métamorphose du monde.

Pour une nouvelle économie du désir

Une telle évolution impose de se donner les moyens d'un « être mieux », plus que d'« un bien-être ». Elle nécessite d'intégrer des valeurs qui ne soient pas seulement financières et individualistes mais privilégient les échanges et la transmission d'un usage partagé du patrimoine commun. Pour cela trois contreponds importants doivent agir. Un positionnement éthique permettant la maîtrise des désaccords lors des échanges prendra en compte la complexité constitutive de l'humanité. Un mode de gouvernement spécifique qui régule un vivre ensemble assumera en particulier un traitement de la violence qui ne soit, ni déni, ni contreviolence : il lui faudra s'appuyer sur un désir de pouvoir qui renvoie au développement des capacités plutôt qu'à la domination des autres⁽²⁾. Une

économie qui rétablit le donner, le recevoir, le rendre comme structure inconsciente de la société, sans répondre pour autant à tous les besoins, établira le constat qu'on ne peut pas se passer des autres.

Abondance solidaire, abondance frugale

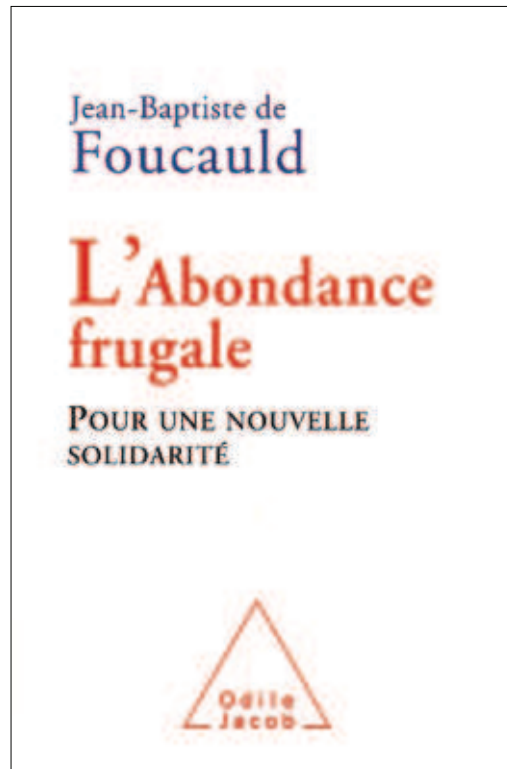
L'abondance libérale s'appuie sur un individualisme prédateur, générateur d'inégalités. Elle privilégie le développement économique matériel aux dépens des développements relationnel et spirituel. Ses pratiques dévastent l'environnement, dévitalisent le patrimoine et ouvrent le champ au détournement des ressources collectives. Pour Jean-Baptiste de Foucauld une vraie dynamique de changement impose d'y renoncer au profit d'une abondance frugale. Celle-là se réfère à une éthique de solidarité fondée sur un développement durable, l'antinomie apparente de ces termes constituant leur complémentarité. Dans nos sociétés développées les besoins vitaux, immédiats : manger, se vêtir, se loger, se soigner... sont en général

(1) Cf Réponse n°101 de février 2010, note sur Le triomphe de la cupidité de Joseph Stiglitz.

(2) Sur ces positionnements du pouvoir, cf Réponse n°104 de mai 2010, « Vivre ensemble dans ses diversités », et Réponse n° 106 de juillet-août 2010, « Le care : un retour au caritatif ou une autre conception de l'autonomie ? ».

**L'abondance frugale
- Pour une nouvelle
solidarité**

Jean-Baptiste
de Foucauld,
Odile Jacob,
avril 2010, 288 p.



assurés par la redistribution. Cette réponse primaire, quand elle existe, ne suffit pas. Le partage des ressources doit aussi subvenir à un essentiel plus vaste : culturel, identitaire, spirituel, désirant... Le renoncement aux convoitises privées néolibérales donne les moyens d'un tel choix politique. Dans l'équilibre permanent entre abondance et frugalité, la frugalité par rapport au superflu devient la condition et le moyen de la solidarité. Elle permet de faire accéder le plus grand nombre à une meilleure qualité d'existence⁽³⁾.

Cette abondance frugale n'est pas privation mais équité. Elle propose l'abondance là où il y a manque. Elle impose la frugalité là où il y a l'excès et elle réconcilie les vertus publiques et les vertus privées. Elle accorde la question individuelle avec la question sociale en

(3) Des liens peuvent être faits avec les monnaies locales ou les finances sans intérêt, cf. Réponse n° 104 de mai 2010, « Une finance sans intérêt? » de Massimo Amato.

(4) Raymond Aron, Dix-huit leçons sur la société industrielle, Paris, Gallimard, 1963.

restaurant l'échange et le don anthropologique. Elle rééquilibre le rapport capital/travail, en restaurant un juste rapport entre individu et collectif en alliant la force et le projet dans les combats sociaux. « Sans projet la force n'est plus que résistance et favorise sans le vouloir un immobilisme qui n'est plus suffisamment porteur d'avenir ».

Résistance, régulation, utopie

Jean Baptiste de Foucauld partage le point de vue de Raymond Aron⁽⁴⁾ quand il analyse le glissement du marxisme vers le totalitarisme politique et l'inefficacité économique comme un effet de son refus de mettre au point des procédures garantissant les libertés de chaque citoyen. Il observe cependant la force de conviction qu'a su développer cette idéologie politique. Elle s'est fondée sur sa capacité à mettre en lien trois cultures : la résistance, la régulation et l'utopie. Quand la forteresse idéologique qu'elles constituaient s'est disloquée, le marxisme a sombré. Selon lui, ce schéma peut s'appliquer à toutes les idéologies y compris au libéralisme économique. La crise d'aujourd'hui est générée par l'impossibilité de les coordonner. Ces cultures doivent explorer leur autonomie, non pour poser leur autosuffisance mais pour réactiver leur complémentarité, condition d'un développement durable, équitable et solidaire.

Le modèle de l'économie sociale et solidaire

Cette mise en cohérence exige de renoncer à la sacralisation de la monnaie pour pouvoir passer d'une confiance aveugle aux marchés à une confiance réfléchie aux échanges. Cette évolution implique des normes comptables contraignantes privilégiant le durable à l'immédiat, des règles juridiques sévères, sanctionnant les insoucians d'environnement ou les accumulateurs de richesses qui refusent d'en payer le prix humain et social (fiscalité). Une telle démarche doit être globale pour éviter la multiplication d'espaces de non droit qui abriteraient les corrompus et pénaliseraient les vertueux. Pour se réapproprier l'économie, peut-être faudrait-il la modéliser sur l'économie sociale et solidaire en privilégiant le lien tout



Jean-Baptiste de Foucauld

Jean Baptiste de Foucauld est né en 1943. Il poursuit d'abord une carrière de grand fonctionnaire (direction du trésor du Ministère des finances, puis l'Inspection des finances) et fait partie, sous le gouvernement de Pierre Mauroy, du cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Jacques Delors, dont il partage la sensibilité politique. De 1992 à 1995, il occupe la fonction de commissaire au plan. Il rejoint ensuite le Conseil d'orientation des retraites et le Conseil national de l'information statistique et devient administrateur de Pôle emploi.

Parallèlement, il participe aux travaux du club de Jacques Delors, Échanges et projets, lieu de réflexion de la « deuxième gauche » dans les années 1970. Il s'associe en 1985 à la fondation de Solidarités nouvelles face au chômage, qu'il préside jusqu'en 2009. Il siège au comité de parrainage de la Coordination française pour la décennie de la culture de non-violence et de paix et préside l'association Démocratie et spiritualité.

autant que le bien, en dynamisant l'engagement militant, en renonçant à l'attraction des valeurs de marché. Cette modélisation permettrait la construction d'une économie réelle retrouvant sa place d'outil d'échanges et de projets⁽⁵⁾.

Le modèle politique du temps choisi

Un service civique pourrait fournir les ressources humaines indispensables. D'abord constitué sur une base volontaire par les jeunes, il pourrait devenir universel et intergénérationnel. Cela impliquerait des formations d'entrepreneurs au management et à l'éthique dont les structures d'insertion par l'économie pourraient être des bases de premier plan⁽⁶⁾. Les liens développés entre les structures de l'économie sociale et solidaire, les entreprises marchandes et les services publics feraient de l'insertion le fruit d'un travail partenarial global auquel le projet européen de services sociaux d'intérêt général pourrait donner un statut. Une Europe devenant un terrain de responsabilisation des acteurs du travail, ne serait-ce pas des retrouvailles avec le projet de ses fondateurs? Quand l'argent est bon serviteur et non mauvais maître, la finalité du travail devient humaine.

Le retour à un plein emploi intégrant l'ensemble des capacités humaines est à la fois une

condition de l'abondance frugale et sa concrétisation. Plutôt que de fermer le dossier du temps de travail, cette posture impose d'ouvrir celui du temps choisi. Il n'y a pas de régulation sociale spontanée des phénomènes d'exclusion. Eux-mêmes ne sont pas une fatalité, un état mais une situation réversible, anormale. La réparation des dégâts qu'ils causent passe par le combat pour un développement humain dans lequel le mouvement associatif doit sensibiliser et interpeller. Il s'agit d'innover en rendant possibles des alliances entre tous les acteurs de progrès, en recherchant la coordination de leurs actions spécifiques⁽⁷⁾. ●

Jean-Luc Souchet

(5) Cf. Réponse n° 97 d'octobre 2009, « Pour une conception globale de l'économie sociale » et Réponse n° 98 de novembre 2009, « L'économie sociale et l'Europe », entretien avec Thierry Jeantet.

(6) Sur l'insertion par l'économie, voir Réponse n° 93, 90, 89, 86, 82, 72.

(7) Dans deux annexes à cet ouvrage Jean-Baptiste de Foucauld présente les résultats de l'action de « Solidarités nouvelles face au chômage », et les idées développées par un penseur discret, André Gortz, sur le temps choisi. Sur ces problématiques d'action, on pourra aussi relire Alain Supiot, L'esprit de Philadelphie, en particulier le chapitre IX, « Les cercles de la solidarité », Seuil, janvier 2010, ouvrage présenté dans Réponse n° 100 de janvier 2010.